



Déclaration d'Haïti
25ème session EPU
11 mai 2016

IRLANDE

Merci Monsieur le Président,

La Délégation haïtienne accueille chaleureusement la délégation de l'Irlande dans le cadre de son passage à l'Examen périodique Universel. Elle la remercie pour son rapport national vaste et inclusif, et prend note des progrès accomplis dans le domaine des droits de l'enfant, de l'accès à la justice, du salaire minimum national, de la couverture médicale universelle pour tous les citoyens, et dans la lutte contre la violence familiale.

La délégation haïtienne souhaite faire cinq recommandations :

- 1/ Mettre en place un système inclusif d'accès aux soins de santé de qualité pour toutes les catégories sociales, notamment les groupes défavorisés et marginalisés, en consultation avec les communautés et les parties prenantes concernées ;
- 2/ Relever l'âge de la responsabilité pénale à 18 ans, pour tous types d'infractions ;
- 3/ Arriver à la mise en œuvre de la Stratégie nationale en faveur des personnes handicapées (NDSIG) et introduire un régime légal de subvention de transport pour les personnes handicapées ;
- 4/ Développer et renforcer financièrement le cadre d'aide juridique de l'État, afin que les avocats évitent les cas d'expulsion de logements sociaux ;
- 5/ Envisager la mise en place d'une politique adéquate pour un revenu de base universel en faveur de tous les citoyens.

Je vous remercie.